



Comité départemental de Rugby de l'Hérault

Maison Départemental des Sports
Zac de Pierres Vives – Esplanade de l'égalité
34080 Montpellier Cedex



Agde le 6 décembre 2016

Procès-verbal du comité départemental du 3 novembre 2016 à St Jean de Védas

Le 3 novembre 2016 à 19h, les membres du bureau du comité départemental de rugby se sont réunis au club house du club de rugby de St Jean de Védas.

Présents:

TUGAS G	MONTAGNE M	ARAZO JM	NOIROT M
BRUN G	BEDOS G	BRANDON C	NOIROT JC
MONAR A	BERARD L	DEVAUTOUR C	DANOY D
COCHET L	ARENAS P	HOUOT T	FAURE F
GARCIA J	PERRET D	MOISSONNIER P	LASSALVY L
BONNIOL R	GARCIA E	LAGARDE JM	TEROL G

Absents excusés :

BONACCHI JP	GALLAND P	MEZANGES B	CLOT E
COLIN E	SANCHIS J	GIMBERGUES F	DECUIGNIERE A
JUGE F			

Absents :

LEROUX B	BONNET F	FERNANDEZ D	AMOROS A
PARTOUCHE V	DELPAPA S	SUNE C	

Le Président ouvre la séance à 19h et rappelle l'ordre du jour :

- validation du PV du précédent comité directeur
- ajouts éventuels au présent ordre du jour
- validation des comptes du comité
- préparation de l'assemblée générale financière
- U14
- tournois privés
- questions diverses

Approbation du dernier compte rendu :

Approuvé à l'unanimité

Trésorerie du comité :

Le commissaire aux comptes a pris connaissance des comptes du comité la veille. Aucune observation n'a été émise. Cette année il convient de constater un léger déficit d'environ 800 euros.

Les écoles n'ont pas pu bénéficier de la totalité de l'enveloppe « remboursements kilométriques » octroyée par Hérault sport. Il reste un montant de 3 970 euros qui devront servir au comité à se doter de matériel et ce avant le 31 janvier 2017.

Il est demandé de prioriser :

- Achat de matériel pour les sélections
- Dotation aux nouveaux élus
- Dotation aux éducateurs formés

Pour ces achats plusieurs prestataires seront consultés à savoir au moins :

- Casal sport
- Intersport
- Rugbystore
- S Geffros

Le président informe l'assemblée que le comité du Languedoc a fait appel à un consultant Mr Delrieu afin de palier pour partie à l'absence du cadre technique B Leroux.

Les comptes du comité sont validés à l'unanimité.

Commission jeunes :

Féminines : Laurent Lassalvy informe que le challenge du 8 octobre n'a pas pu être organisé. La prochaine date est le 5 novembre, une discussion est engagée sur le fait de faire cette action sur 2 sites (Aniane et Colombiers) ou sur un seul.

Après débats les 4 secteurs seront centralisés à Colombiers.

Garçons : Laurent Bérard indique que les 2 journées de détection U13 et U14 se sont bien passées, elles ont été organisées sur Jacou et Bédarieux.

Concernant les féminines et les garçons l'ORC aura lieu le samedi 3 décembre à Colombiers. Il est décidé à l'unanimité que cette année les équipes garçons engagées le seront au titre d'une équipe ORC pour 1 équipe à XV engagée.

Les élus présents seront : M Montagné, C Devautour, P Moissonnier, D Perret, G Brun, J.C Noiro, C Brandon, A Monar, F Faure et L Bérard.

Le tirage au sort des oppositions sera effectué à la fin de cette réunion.

- **Commission rencontres :**

La dernière réunion a dû être à nouveau annulée, cette fois ci en raison des intempéries.

U14 : concernant les équipes départementales il n'y a rien à signaler de particulier pour le moment. Il en est de même pour les 6 écoles qui sont déjà en niveau A et qui vont se rencontrer pour le prochain plateau à Béziers et Narbonne.

Cependant il est constaté que certaines écoles n'ont pas l'effectif suffisant pour faire du jeu à XV. Il est proposé de faire jouer ces équipes à VII (effectif réduit) ou à X à titre expérimental. Pour le classement U14 les matches seront dans ce cas enregistrés comme perdus.

Au vu de la liste des licences enregistrées sur le site de la FFR, 6 écoles semblent être concernées : Agde, Arlequins, Thau rugby, Vignes de Thau, Capestang et la Grande Motte/Palavas. Il est prévu d'organiser pour le plateau du 19 novembre 2016 1 site sur le biterrois et 1 site sur le Montpellierain.

- **Matches internationaux féminines :**

Pour rappel les rencontres féminines France/USA auront lieu le mardi 22 novembre 2016 à Béziers et le 25 novembre 2016 à Montpellier, lors de ce second match il est prévu que joue en ouverture la sélection M18 du Languedoc vs la sélection du pays catalan.

L'ensemble des écoles et toutes les licenciées féminines du département pourront accéder gratuitement aux stades. A cet effet un mail a été adressé aux écoles afin de recenser le nombre de places dont elles ont besoin. De plus toutes les écoles du département sont elles aussi invitées.

L'Unss fera une action le 25 novembre à Montpellier sur les 2 terrains synthétiques.

Le prix des places aux matches internationaux est de 6 euros.

Le comité du Languedoc a souhaité inviter les élus du comité départemental aux 2 matches et ces derniers peuvent choisir de participer à un des deux repas d'avant match. Ils pourront être accompagnés d'une personne qui devra s'acquitter d'un montant de 70 euros. Un mail sera adressé à l'ensemble des élus et membres associés.

- **Rappel du prochain rendez-vous :**

- o 15 décembre à Clermont l'Hérault : assemblée générale financière
- o 5 janvier 2017 chez les cheminots
- o 2 février 2017 à Montpellier
- o 2 mars 2017 : lieu à déterminer

- **:divers :**

- le président indique qu'il est toujours en recherche de candidats au service civique.
- Une page Facebook a été lancée et il convient d'envoyer le maximum de photos au président afin de mettre ces dernières en ligne. Un mail sera aussi adressé aux écoles.
- Concernant l'assemblée générale traditionnellement un buffet sera offert pour la clôture et il est demandé à chacun de s'inscrire.
- La commission scolaire informe que début décembre commenceront les tournois Unss.
- M Noiro attire l'attention sur le fait qu'il convient de mettre à jour le rugby digest qui est sur le site du CD34

- **questions diverses :** néant

- il est effectué le tirage au sort de l'ORC

L'ordre du jour étant épuisé le Président adresse ses remerciements à l'ensemble de l'équipe et clôture la séance à 20h30

Le Président

Le secrétaire

Gérard TUGAS

Myriam MONTAGNÉ